

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/10/18

Dossier complet le :

30/10/18

N° d'enregistrement :

F01118P0248

1. Intitulé du projet

OPERATION D'AMENAGEMENT DU FORT DE L'EST A SAINT-DENIS (93200)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

IMMOBILIERE 3F

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Magali PREVEL

RCS / SIRET

| 5 | 5 | 2 | | 1 | 4 | 1 | | 5 | 3 | 3 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	<p>Périmètre de réflexion : terrain d'assiette de 6,9 ha et SDP prévisionnelle de 34 900 m²</p> <p>Phase 1 opérationnelle : terrain d'assiette de 3,1 ha et SDP prévisionnelle de 22 860 m²</p> <p>Phase 2 (faisabilité, pas de maîtrise du foncier) : terrain d'assiette de 3,8 ha et SDP prévisionnelle de 12 040 m².</p> <p>Les constructions sont dédiées majoritairement à de l'habitat.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Phase 1 opérationnelle :

- Démolition des constructions existantes à l'exception de deux pavillons dans la partie Sud
- Construction de 22 210 m² de SDP affectés à du logement et de 650m² SdP de locaux affectés à des services/activités et associations. Soit 22 860m² SDP au total.
- Travaux d'aménagement paysager d'une emprise de 0,6 ha correspondant à la partie Sud de l'ancien Glacis.

Phase 2 (stade étude de faisabilité) :

- Démolition des constructions existantes
- Construction de 12 040 m² de SDP affectés à du logement.
- Travaux d'aménagement paysager de l'ancien Glacis, sur une emprise de 2,9 ha, créant un parc urbain

4.2 Objectifs du projet

À la limite des communes de La Courneuve et de Saint-Denis, entre les quartiers en renouvellement urbain du Clos/La Tour, Franc-Moisin et Cosmonautes et à côté d'une station du Tramway T1, le glacis défensif du Fort de l'Est est sous-occupé depuis le départ, en 1998, des gendarmes mobiles qui y habitaient des logements familiaux. Il accueille actuellement des lieux d'hébergement d'escadrons de gendarmerie, notamment dans le cadre du plan Sentinelle.

Le projet d'ensemble sur un secteur de 6,9 ha propose à terme de réaliser un quartier d'habitat de 550 logements et un vaste parc urbain, le Parc du Glacis. Par la forme urbaine proposée, le projet générera de nouvelles co-visibilités entre le glacis, le mur de fortifications, et les espaces publics contigus, en considérant les emprises dédiées aux constructions neuves comme un filtre, une articulation entre le futur parc et les entités urbaines voisines.

Le projet entre aujourd'hui dans une première phase opérationnelle avec la cession en mars 2017 par l'Etat à Immobilière 3F d'une emprise de 3,1ha, permettant la construction de cinq lots de logements et d'activités en RDC et l'aménagement de la première phase du parc urbain.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- abattage sélectif des arbres selon le projet envisagé.
- démolition des constructions existantes à l'exception de deux pavillons conservés dans la partie sud, qui sont réhabilités dans le cadre d'un des lots de construction.
- construction de 7 lots de logements, accueillant des aires de stationnements en infrastructure et des locaux d'activité en RDC. Cinq lots sont réalisés dans la phase 1. Deux lots sont réalisés dans la phase 2.
- aménagement du parc urbain nécessitant un terrassement sommaire et le passage de réseaux secs (éclairage urbain) et d'adduction d'eau (arrosage). 0,6 ha sont aménagés dans la phase 1. 2,9 ha sont aménagés dans la phase 2.
- requalification, rénovation des trottoirs adjacents à l'opération et extension des réseaux concessionnaires.

L'analyse de site est jointe en annexe 7.

Le programme de travaux est décrit dans l'annexe 8 - Cahier des Prescriptions Urbaines, Paysagères et Architecturales.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Quartier résidentiel, accompagné de surfaces d'activités en RDC.
- Parc urbain, géré par la collectivité, l'EPT Plaine Commune.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de Démolir : démolition des bâtiments existants, à l'exception de deux bâtiments qui sont réhabilités.

Permis de Construire: chacun des 7 lots de construction fera l'objet d'une demande de Permis de Construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	6,9 ha
Surface de Plancher logements	34 250 m ²
Surface de Plancher activité/commerce	450 m ²
Surface de Plancher locaux associatif	200 m ²
Parc urbain	3,5 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

2 Route de la Courneuve
Chemin de Crèvecoeur
rue du Maréchal Lyautey

93200 Saint-Denis

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 22' 31" 27E Lat. 4 8° 55' 43" 43N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>);

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PEB révisé de l'aéroport de Paris - Charles de Gaulle PEB de l'aéroport de Paris - Le Bourget
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la Seine(approuvé le 21/06/2007) Périmètre de risques dissolution du gypse de Saint-Denis (approuvé le 26/03/1986) Périmètre de risques de retrait/gonflement des sols argileux
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les audits environnementaux ont été réalisés sur la première phase du projet., joints en annexe 9. Ils ont révélé quelques concentrations de métaux sur les terrains superficiels.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR1112013 : Sites de Seine-Saint-Denis, ZPS : arrêté en vigueur : 26/04/2006 Distant d'environ 1km du site de projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux de démolition de bâtiments existants : 3 600 m ³ Excavation pour réalisation des infrastructures de stationnement : 13 000m ³ - environ 10% de déblais d'excavation (terre végétale) seront réutilisés pour l'aménagement de l'espace paysager. - une partie des matériaux de démolition sont réutilisés sur site pour l'aménagement des espaces paysagers (briques et tuiles concassées) - une partie des matériaux de démolition tels que des planchers bois sont donnés à une association pour réemploi (participation à la démarche de Métabolisme Urbain engagée sur le territoire)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic écologique et une étude d'incidences sur la faune et la flore ont été réalisés. Le rapport est joint en annexe 10.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic écologique et une étude d'incidences sur la faune et la flore ont été réalisés. Le rapport est joint en annexe 10.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Possibilité de remontée d'eau dans les niveaux d'infrastructure. Les études géotechniques et hydrogéologiques nécessaires ont été réalisées, dont les conclusions sont prises en compte dans chaque projet de construction. Les études sont jointes en annexe 11.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nuisances sonores des infrastructures routières à proximité (dont Autoroute A1), notamment pour le lot C6 construit le long de la route de la Courneuve, à proximité de la bretelle d'accès à l'autoroute. L'affaiblissement acoustique des façades prend en compte cette contrainte.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées et eaux pluviales des constructions neuves dans le réseau d'assainissement.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une mission d'assistance environnementale a été confiée au bureau d'études Evinerude : assistance environnementale pendant les travaux de démolition et accompagnement dans le cadre des projets de construction et d'aménagements paysagers. La mission est décrite en annexe 12.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Analyse de site (rubrique 4.3.1) Annexe 8 - CPUPA (rubrique 4.3.1) Annexe 9 - Audits environnementaux (rubrique 5) Annexe 10 - Diagnostic écologique et études d'incidences sur la faune et la flore (rubrique 5) Annexe 11 - Etudes G2 AVP (rubrique 5) Annexe 12 - Descriptif de la mission d'assistance environnementale (rubrique 6.4)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



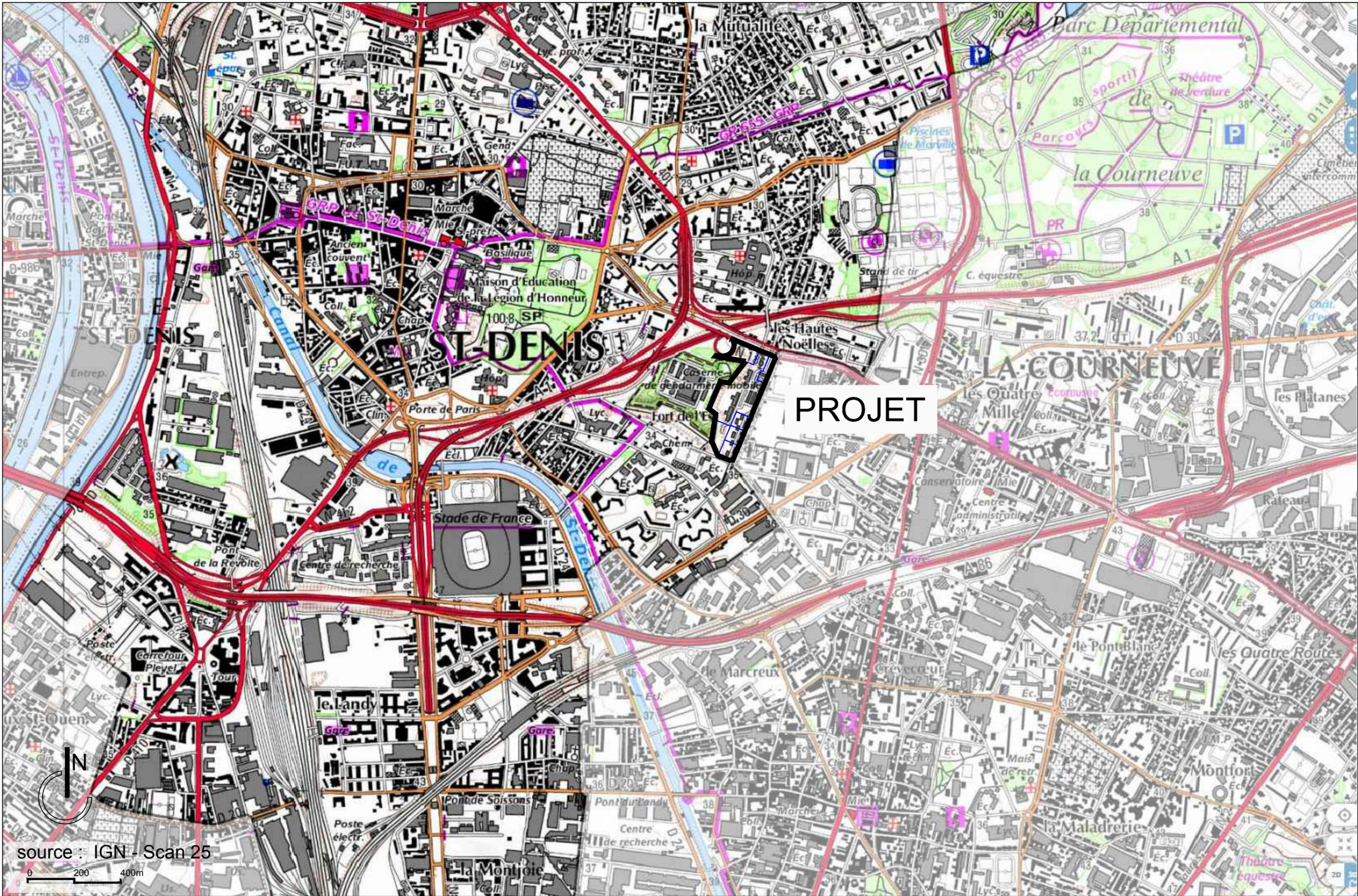
Fait à SAINT DENIS

le, 30/10/2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



source : IGN - Scan 25



DEMANDEUR : BatiPlaine
 5bis, Rue Danielle Casanova
 93200 Saint-Denis
 tél : 01 79 63 18 60
 CONCEPTEURS : Ateliers 2/3/4/

Requalification urbaine d'une partie de l'ancienne friche du fort de l'Est

PLAN DE SITUATION

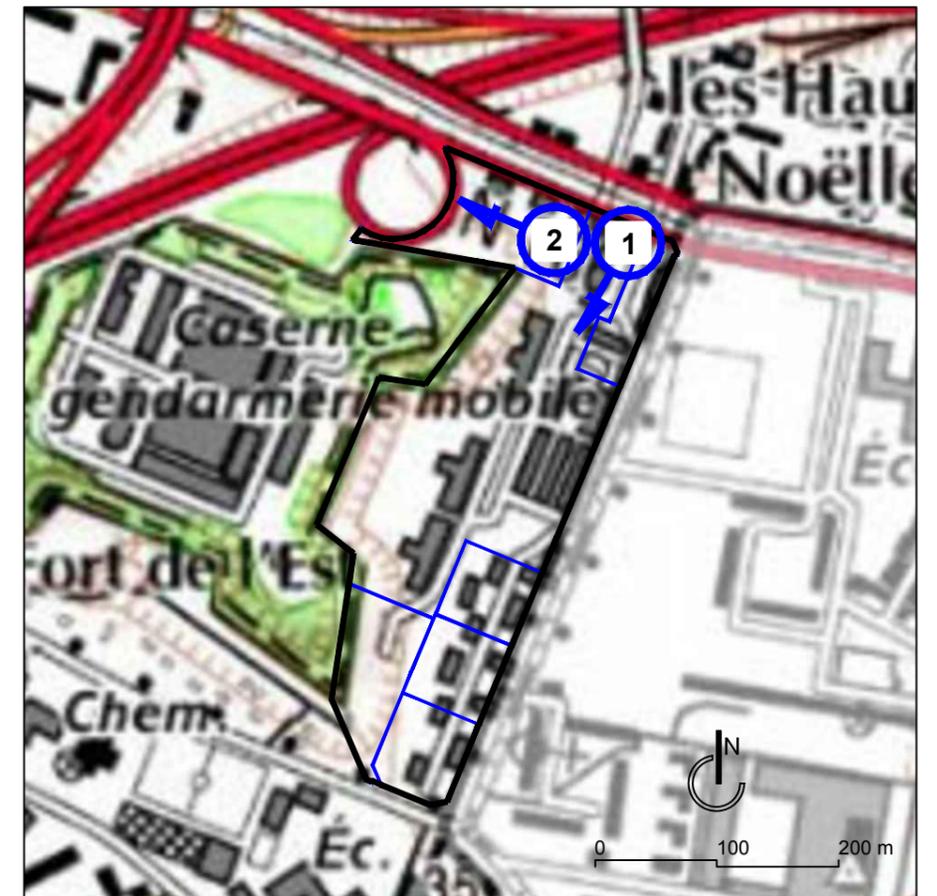
NUMERO	PLAN DE SITUATION							ECH.	NUMERO
01	154-01	A2/3/4/	-	-	-	PLAN	-	-	01
INDICE								DATE	
-								avril 2017	



1 - Vue depuis l'entrée route de la Courneuve



2 - Vue vers le Nord-Ouest



DEMANDEUR : BatiPlaine
5bis, Rue Danielle Casanova
93200 Saint-Denis
tél : 01 79 63 18 60

Requalification urbaine d'une partie
de l'ancienne friche du fort de l'Est

CONCEPTEURS : Ateliers 2/3/4/

PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE (NORD)

AFFAIRE	EMETTEUR	PHASE	CATEGORIE	ZONE	TYPE	NIVEAU
154-01	A2/3/4/	-	-	-	PLAN	-

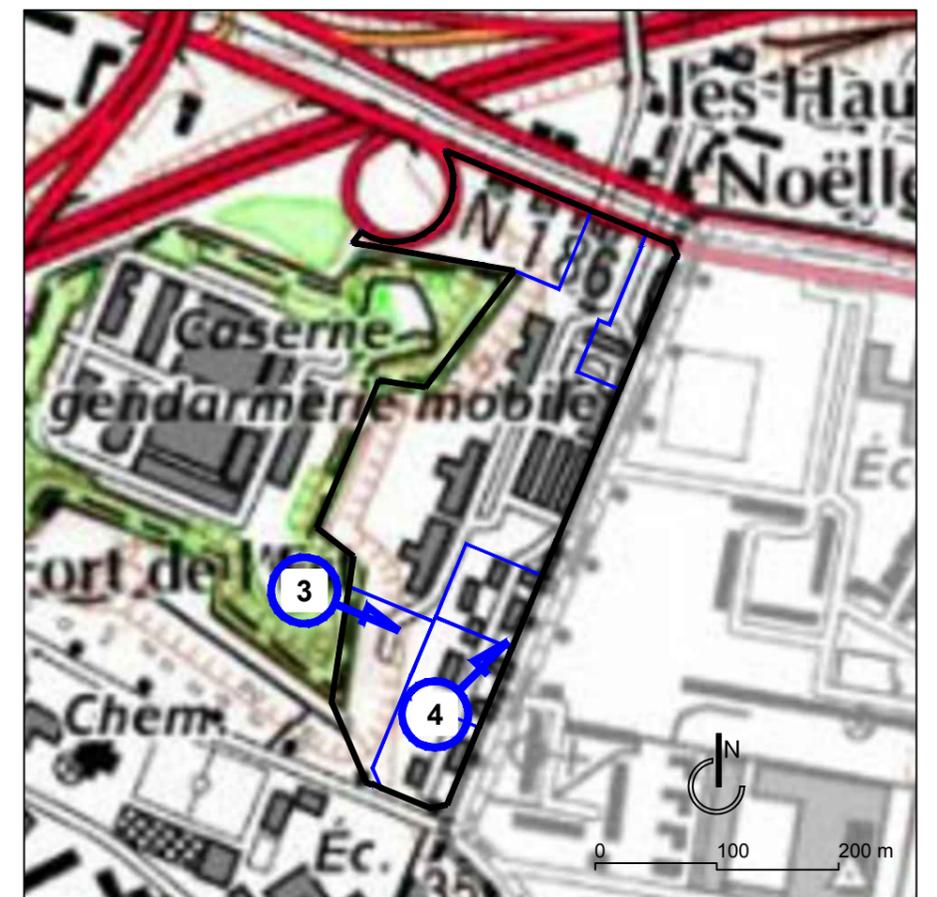
ECH.	NUMERO
-	02A
DATE	INDICE
avril 2017	-



3 - Vue sur les terrains depuis le Fort



4 - Vue depuis l'ensemble de constructions existantes



DEMANDEUR : BatiPlaine
5bis, Rue Danielle Casanova
93200 Saint-Denis
tél : 01 79 63 18 60

CONCEPTEURS : Ateliers 2/3/4/

Requalification urbaine d'une partie
de l'ancienne friche du fort de l'Est

PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE (SUD)

AFFAIRE	EMETTEUR	PHASE	CATEGORIE	ZONE	TYPE	NIVEAU	ECH.	NUMERO
154-01	A2/3/4/	-	-	-	PLAN	-	-	02B
							DATE	INDICE
							avril 2017	-



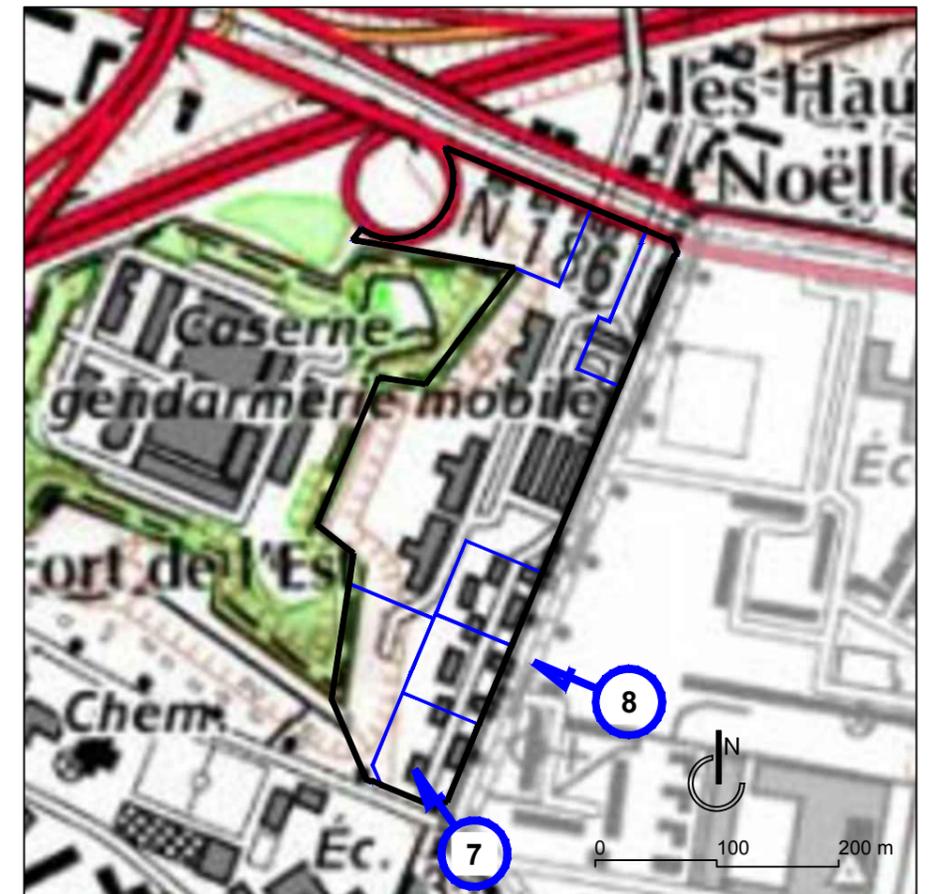
7 - Depuis la rue du Maréchal Lyautey

Source : Google Earth/ sept 2014



8 - Depuis la rue Vitulazio

Source : Google Earth/ sept 2014



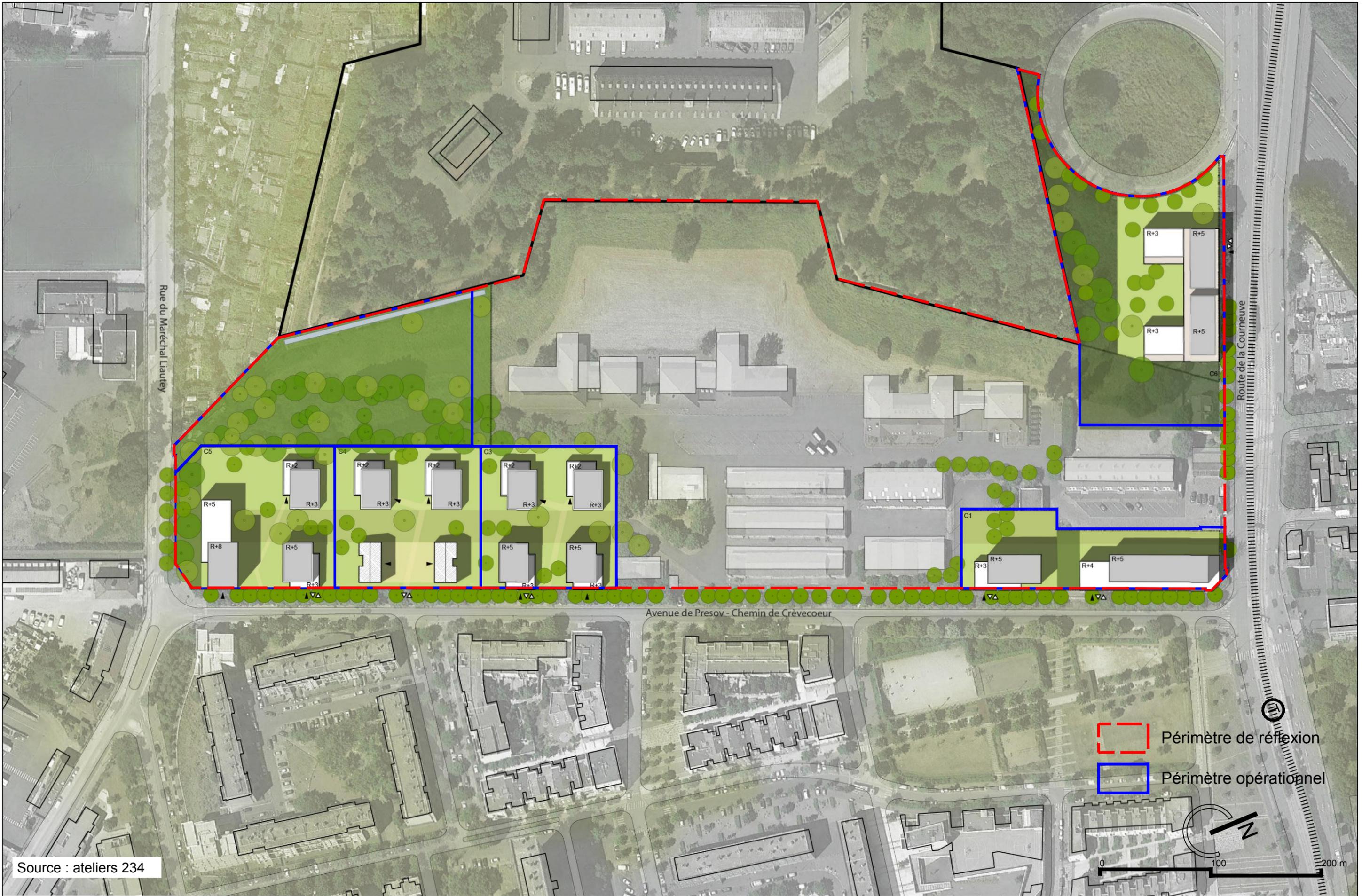
DEMANDEUR : BatiPlaine
5bis, Rue Danielle Casanova
93200 Saint-Denis
tél : 01 79 63 18 60

CONCEPTEURS : Ateliers 2/3/4/

Requalification urbaine d'une partie
de l'ancienne friche du fort de l'Est

PHOTOGRAPHIE DEPUIS LE LOINTAIN (SUD)

AFFAIRE	EMETTEUR	PHASE	CATEGORIE	ZONE	TYPE	NIVEAU	ECH.	NUMERO
154-01	A2/3/4/	-	-	-	PLAN	-	-	02D
							DATE	INDICE
							avril 2017	-



Source : ateliers 234



DEMANDEUR : **BatiPlaine**
 5bis, Rue Danielle Casanova
 93200 Saint-Denis
 tél : 01 79 63 18 60

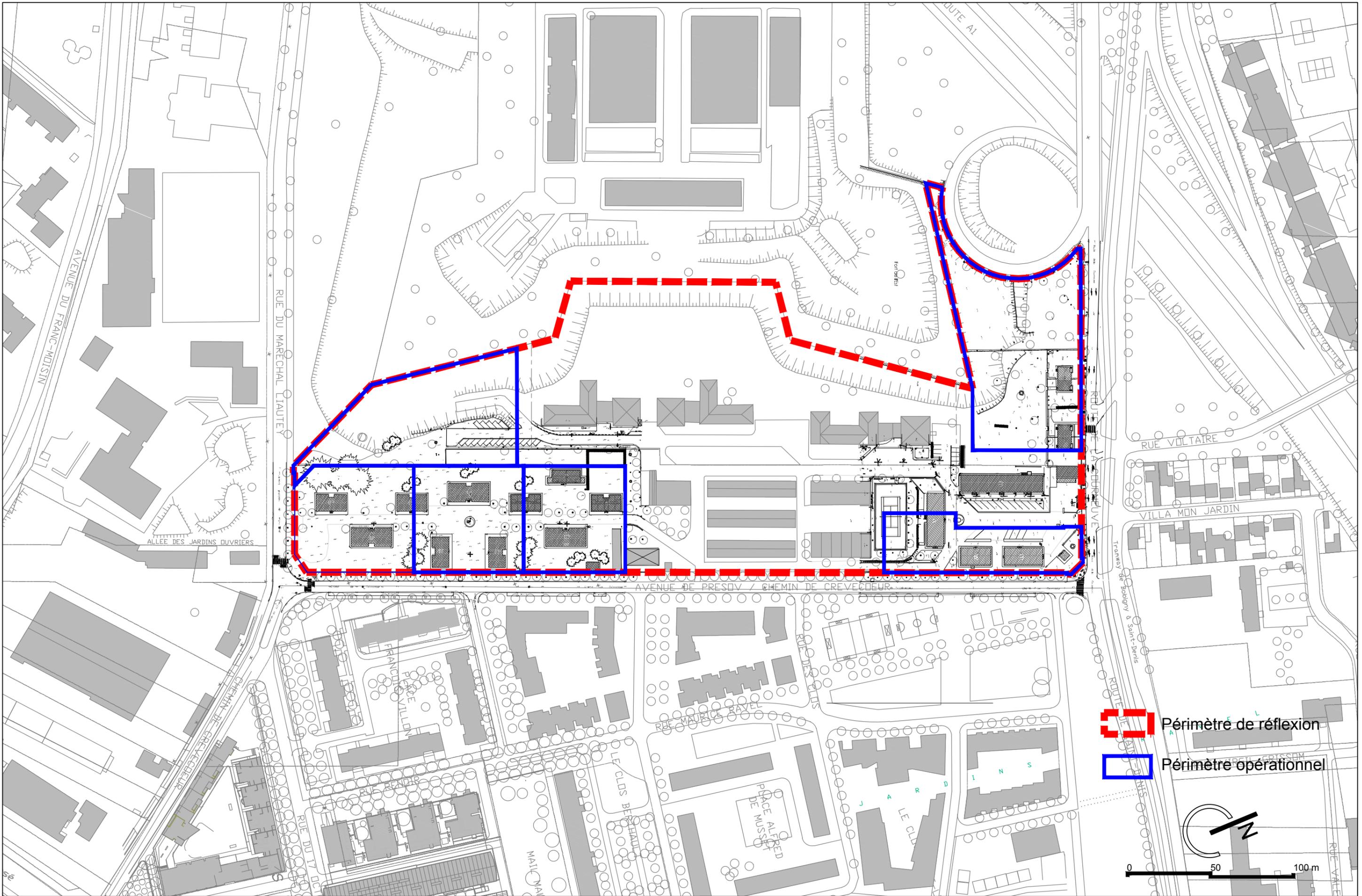
CONCEPTEURS : Ateliers 2/3/4/

Requalification urbaine d'une partie de l'ancienne friche du fort de l'Est

PLAN DU PROJET

AFFAIRE	EMETTEUR	PHASE	CATEGORIE	ZONE	TYPE	NIVEAU
154-01	A2/3/4/	-	-	-	PLAN	-

ECH.	NUMERO
1 / 1 500e	03
DATE	INDICE
avril 2017	-



 Périmètre de réflexion
 Périmètre opérationnel



0 50 100 m

  DEMANDEUR : BatiPlaine
 5bis, Rue Danielle Casanova
 93200 Saint-Denis
 tél : 01 79 63 18 60
 CONCEPTEURS : Ateliers 2/3/4/

Requalification urbaine d'une partie de l'ancienne friche du fort de l'Est

PLAN DES ABORDS								ECH.	NUMERO
154-01	A2/3/4/	-	-	-	PLAN	-	1/2 000e	04	
								DATE	INDICE
								avril 2017	-

de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), devant l'Île Saint-Denis, traversant une partie du 19^e arrondissement de Paris et les communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

Son parcours, auparavant peu avenant et lié aux activités industrielles pour la plupart disparues, est en pleine transformation paysagère.

Le Parc de la Légion d'Honneur :

Anciennement baptisé parc de la République, ce parc arboré de 24 hectares borde l'ancienne abbaye royale, achevée sous le règne de Louis V. Elle abrite aujourd'hui la maison d'Education de Légion d'Honneur.

Le Parc départemental Georges-Valbon :

Situé à 3km à l'Est du site, le parc départemental Georges-Valbon (anciennement baptisé parc de la Courneuve) vient au 3^e rang des parcs et bois de la région parisienne de par sa superficie de 415 ha. C'est aussi le plus grand parc de l'Île-de-France.

Le Stade de France :

Situé à 2km au sud-ouest du site, le stade de France est un équipement structurant créé en 1998 pour la coupe du Monde de football. D'une capacité de 80 000 places, il accueille des événements sportifs à caractère exceptionnel.

I.4. Environnement proche du site

Le terrain est bordé :

- à l'ouest, par le fort de l'Est et son glacis, qui isole et préserve le rempart, et des jardins familiaux,
- à l'est, par le PRU les Clos,
- au nord, par de grandes infrastructures de transports (autoroute A1 et RN186),
- au sud, par des équipements scolaire et sportifs, et la cité des Francs Moisis.



I.5. Le site

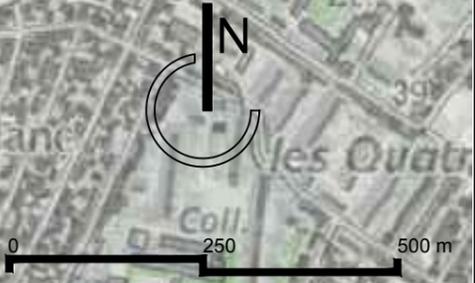
Description du site :

Un intérêt urbain et patrimonial en tant qu'ensemble mais des constructions qui présentent peu d'intérêt

FR1112013
 ZPS : arrêté en vigueur :
 26/04/2006

PROJET

Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel



BatiPlaine
 5bis, Rue Danielle Casanova
 93200 Saint-Denis
 tél : 01 79 63 18 60

plaine commune
 GRAND PARIS

DEMANDEUR : BatiPlaine
 CONCEPTEURS : Ateliers 2/3/4/

Requalification urbaine d'une partie de l'ancienne friche du fort de l'Est

LOCALISATION PAR RAPPORT AU SITE NATURA 2000

AFFAIRE	EMETTEUR	PHASE	CATEGORIE	ZONE	TYPE	NIVEAU
154-01	A2/3/4/	-	-	-	PLAN	-

ECH.	NUMERO
-	05
DATE	INDICE
avril 2017	-